N° 853 - Troisième année. Journal bi-hebdomadaire — 10 centimes le n° Dimanche 18 Novembre 1917.

LA RÉGION DE CHARLEROI

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ, BUREAU :
11 Rue du Laboratoire
Charleroi

Prix des annonces
Petites annonces : 0.50 la ligne
Locale : 4 fr. la ligne — Régionale : 2 fr. 50 la ligne — Annonces judiciaires 1 fr. la ligne — Avis de Sociétés 0 fr. 75 la ligne — Nécrol 2 fr. 50 la ligne.

La Guerre

Communiqués Officiels

ALLEMAGNE

Berlin 16 novembre, soir :

Combats d'artillerie plus forts près de Dixmude.

A l'Est, rien d'important.

Nouveau succès d'attaque dans les montagnes entre la Brenta et le Piave.

Berlin, 17 novembre. — Officiel :

Ouest

Groupe du prince Ruprecht. — Le feu d'artillerie se ranima particulièremedt après-midi, près de Dixmude et entre les lignes de chemin de fer allant d'Ypres à Stade et à Roulers. Nos troupes d'assaut firent une attaque sur les lignes de cratères belges au Sud du lac Blankaart et ramenèrent un officier et 63 hommes

Au front Sud de St-Quentin, le fort combat d'artillerie et de lance-mines a continué hier encore.

Groupe du Kronprinz. — Au cours de combats heureux d'avant-postes dans le fond de l'Ailette au Nord-Ouest d'Auberive et sur la rive Est de la Meuse, des prisonniers français restèrent entre nos mains.

Est

Aucun grand combat.

Front macédonien. — Situation inchangée.

Front italien

Malgré le froid et la neige, infatigables à l'attaque, des troupes austro-hongroises escaladèrent entre la Brenta et la Piave les cimes tenacement défendues par les Italiens des monts Prassolan et Saint-Peurna et firent prisonniers un commandant de régiment, 50 officiers et 750 hommes.

Sur la rive Ouest de la Piave inférieure, engagements de reconnaissance.

AUTRICHE

Vienne, 16 novembre :

Front italien

Dans la delta de la Piave et devant les lagunes de Venise, des détachements de Honved dans un travail tenace de nettoyage prirent du terrain à l'ennemi et amenèrent plus de 1000 prisonniers.

Dans la vallée de la Brenta des troupes austro-hongroises s'emparèrent de la localité de Cismon et des hauteurs de chaque côté. Au Nord-Est d'Asiago, les Italiens perdirent de nouveau quelques positions de montagnes tenacement défendues.

Front Est

Rien à signaler.

Albanie

Les lignes évacuées par les Français à l'Ouest du lac d'Ochrida ont été occupées par nos troupes.

BULGARIE

Sofia, 15 novembre. — Officiel :

Sur le front en Macédoine, dans la vallée supérieure du Skumbi, l'ennemi a évacué une partie de ses positions ; nos troupes les ont occupées.

TURQUIE

Constantinople, 15 novembre. — Officiel :

Sur le front du Sinaï, pas d'opération importante le 14 novembre.

Sur les autres fronts, rien à signaler.

FRANCE

Paris, 15 septembre. — Officiel de 3 h. :

Nos reconnaissances opérant dans la région de l'Ailette ont fait des prisonniers. Nuit calme, sauf dans la région des Casrières, où le bombardement s'est maintenu assez vif.

Aviation. — Dans la journée du 13 novembre, quatre avions ennemis ont été abattus par nos pilotes et quatre autres sont tombés désemparés dans leurs lignes. Notre aviation de bombardement a effectué plusieurs opérations et arrosé de projectiles divers dépôts et cantonnements ennemis dans la région de Mulhouse. Des avions ennemis ont bombardé violemment la région de Calais dans la nuit du 13 novembre. On signale un certain nombre de victimes dans la population civile.

Paris, 15 novembre. — Officiel de 11 h. :

Rien à signaler en dehors d'une lutte d'artillerie assez violente dans la région du Nord de Braye-en-Laonnois et sur la rive droite de la Meuse.

Paris, 14 novembre. — Officiel de l'armée d'Orient :

Activité d'artillerie moyenne sur l'ensemble du front. Rencontres de patrouilles dans la région des lacs.

ANGLETERRE

Londres, 15 novembre, soir :

Des attaques de l'ennemi au Nord de la route de Menin et au Nord-Est de Passchendaele ont été repoussées.

De la Palestine. — Le général Allemby mande en date du 14 novembre :

Notre infanterie et nos troupes montées ont continué leur marche en avant, nous sommes maintenant en possession de la ligne de chemin de fer, près de Naatch et Vansurat y compris le point de croisement Berseba Damas avec la ligne vers Jérusalem.

Les pertes infligées le 13 aux Turcs furent lourdes A Kathra seulement 400 furent enterrés. Nous fîmes ce jour-là plus de 1500 prisonniers et capturâmes 30 mitrailleuses et 4 canons.

Londres, 15 novembre. — Officiel :

Hier après midi, des détachements de reconnaissance ennemis ont tenté d'approcher de nos lignes établies à proximité du bois de Polderhoek, au Nord de la route de Menin ; ils ont été repoussés, abandonnant des morts sur le terrain et laissant des prisonniers entre nos mains.

La nuit du 13 au 14, des troupes belges ont pénétré dans les lignes allemandes au Nord de Dixmude et y ont fait sauter un certain nombre d'abris bétonnés.

La nuit dernière, une attaque ennemie a été repoussée au Nord de Bixchoote par le feu de notre artillerie et de nos mitrailleuses.

ITALIE

Rome, 15 novembre. — L'ennemi a renforcé son action sur notre front de montagne dans la zône d'Asiago jusqu'à la vallée de la Piave.

Pendant la nuit du 14, il attaqua dans le secteur du monte Cisemol-Meletta-Davanti qui résista avec succès. Hier matin, l'ennemi effectua son attaque plus au Nord contre le secteur Meletta Davanti, Monte Fior, Monte Castell-Comberto. Repoussé, il renouvela le soir, sa tentative avec de plus grandes forces et une plus grande violence. Il fut chaque fois repoussé.

Des forces importantes attaquèrent nos positions avancées entre Cismon et la Piave.

Au mont Roncone, l'adversaire fut refoulé.

Au Monte Tomatico, après une vaillante résistance, nos avant-postes se retirèrent sur des positions préparées d'avance.

De nouvelles tentatives effectuées par l'ennemi pour franchir la Piave furent enrayées.

ÉCHOS

Paris, 15 novembre. — Havas : Clémenceau a été chargé de former le cabinet.

—

Paris, 16 novembre. — Havas : Des nouvelles ayant la plus grande vraisemblance donnent la composition suivante du Cabinet :

Présidence et guerre : Clémenceau avec le sénateur Jeannenot comme sous secrétaire d'Etat.
Intérieur : Pams ; Affaires étrangères : Pichon.
Justice : Peret ; Finance : Lebrun ou Klotz.
Commerce : Clémentel ; Colonies : Augagneur.
Agriculture : Daueqlac (?) ; Marine : Doumer.
Instruction publique : Laffer ; Ravitaillement : Loucheur ; Travaux publics : Claveille : Aviation : Jonnart.

—

Stockholm, 16 novembre. — On mande de source que le « Stockholms Tidningen » considère comme digne de foi, que St Pétersbourg serait en général au pouvoir des bolchevistes, mais que quelques quartiers seraient toujours dominés par Kerenski dont les partisans développeraient également une grande activité dans le Sud de la Russie. Il manque aux troupes des bolchevistes pour l'exécution des grandes opérations des officiers et de la discipline.

D'après une autre information, on est d'avis à Saint-Pétersbourg que Kerenski réussira à se rendre maître de la situation. Les sympathies seraient retournées en sa faveur, une grande partie de la population désire l'institution d'un régime sévère et de la peine de mort.

—

Amsterdam, 16 novembre. — Des nombreux navires hollandais se trouvant dans les ports des Etats Unis, un seulement jusqu'à présent, le « Nieue Amsterdam », à reçu l'autorisation de se rendre en Hollande.

La compagnie a du s'engager cependant à renvoyer immédiatement le navire aux Etats-Unis. Le départ du navire a été autorisé pour donner aux passagers venant des Indes néerlandaises l'occasion de retourner dans la patrie.

—

Stockolm, 16 novembre — On mande de St-Pétersbourg que Trozki a essayé de parler à l'ambassadeur anglais mais qu'il n'a pas été reçu,

—

Stuttgart, 14 novembre. — Le général wurtembergeois von Berres dont la mort a été annoncée dernièrement a été tué dans les combats de poursuite par des carabiniers près de Cividale.

—

Paris, 16 novembre. — L'agence Havas publie aujourd'hui la note suivante sur la situation militaire en Italie :

— Sur l'aile droite, des troupes impériales ont réussi à franchir le Piave et à pénétrer dans la région montagneuse qui s'étend au Nord de Venise, entre le Piave et le Vecchia. Le long du Piave, la bataille continue. Sur de nombreux points, les Italiens opposent non seulement de la résistance, mais prononcent encore des contre-attaques ; ils défendent le terrain pied à pied et attendent l'intervention des troupes françaises et anglaises.

—

Rome, 16 novembre. — Voici la partie essentielle de l'allocution prononcée par M. Giolitti à la Chambre

— Nous devons envisager la situation réelle avec calme et courage et agir avec le maximum d'énergie et de promptitude. Seul, le gouvernement peut se rendre exactement compte de la situation militaire et diplomatique et lui seul est à même d'indiquer la voie à suivre. Le gouvernement et chacun de ses membres en particulier doivent avoir conscience de la terrible responsabilité qu'ils assument. L'avenir de l'Italie dépend des résolutions et des actes du Cabinet ».

—

Rome, 15 novembre. — Après M. Orlando, MM. Boselli, Salandra, Giolitti et Luzzatti, puis un député socialiste, ont pris la parole. La série des discours étant close, la Chambre a voté l'ordre du jour suivant déposé par M. Boselli :

— La Chambre, affirmant de nouveau la nécessité de l'accord de la nation et de l'union de toutes ses forces pour s'opposer à l'invasion de l'ennemi, proclame sa confiance dans la vaillance de ses armées et l'aide des Alliés.»

—

Rome, 15 novembre : Le gouverneur militaire de Rome a décrété que quiconque favorisera les désertions sera passible de 3 à 15 ans de travaux forcés. Grâce à la résistance des troupes italiennes sur le haut plateau des Sette Communi et à l'arrivée des renforts anglo français, on espère généralement que le front italien pourra être tenu Le ravitaillement de la Haute Italie devient difficile et le rationnement de la population s'impose d'urgence.

—

Stockholm, 15 novembre. — On télégraphie d'Haparanda au « Svenska Dagbladet » que le général Kaledine est arrivé près de Kharkoff et qu'il a décrété l'état de siège dans le bassin du Donetz. De divers côtés, on signale de violents combats. A Moscou, on aurait compté, rien que pour la dernière journée de mardi dernier, 2000 morts: finalement, on s'y est mis d'accord et un ministère de coalition de tous les partis socialistes s'est constitué. Au surplus, on est de partout sans nouvelles certaines, les communications télégraphiques avec Pétrograd étant complètement suspendues.

—

Pétrograd, 15 novembre. — On annonce que 21 généraux commandants de division au front ont envoyé jusqu'à présent des délégués à Pétrograd. 29 commandants de division ont refusé de répondre à l'invitation du nouveau gouvernement révolutionnaire On ignore quelle attitude adopteront les autres commandants de division.

UN SCANDALE

Nous avons relaté dans leurs grandes lignes les débats relatifs au scandaleux trafic de son opéré par trente-neuf individus dont la plupart sont des négociants bien établis.

La neuvième chambre correctionnelle a rendu son Jugement dans cette affaire. Deux des inculpés sont acquittés. Quant aux autres, ils ont été condamnés à des peines variant entre huit jours et huit mois d'emprisonnement.

Bravo ! Ce jugement exemplaire mettra un frein à la voracité de ces trafiquants odieux qui vivent du sang de leurs semblables, sans honte, sans scrupules, dédaigneux des souffrances des autres, pourvu qu'ils atteignent au maximum de leurs puissances égoïstes !

AVIS. — Les bureaux de « La Région », 11, rue du Laboratoire, seront fermés aujourd'hui dimanche toute la journée.

LE CARNET D'UN FOU

Ne vous êtes-vous jamais fait cette réflexion que nos compatriotes étaient des gens bizarres et souvent peu compréhensibles, je crois, pour ceux qui ne les connaissent pas à fond. Le wallon surtout ; un cœur d'or que cachent des dehors rugueux.

Car le Belge a bon cœur mais la politesse, le savoir-vivre sont souvent délaissés.

Il est bien rare de voir dans le tramway un monsieur céder sa place à une dame. Ces petites exigences du bon ton sont négligées chez nous.

Voici par exemple un cas qui s'est présenté il n'y a pas bien longtemps et qui vient de m'être rapporté.

La scène se passait dans le train de Bruxelles à Charleroi. Une dame âgée et malade s'était munie d'un coupon de seconde classe, espérant trouver ainsi une place un peu plus confortable. Vain espoir ! Lorsqu'elle arriva sur le quai, bon nombre de voyageurs de troisième avaient, faute de place, envahi les compartiments de seconde.

La dame monta dans le couloir. A côté d'elle plusieurs autres dames partageaient la douce perspective de subir ainsi debout le long trajet.

Les banquettes étaient exclusivement occupées par des voyageurs masculins. Croiriez vous que pas un seul d'entre eux n'offrit sa place. Il fallut l'intervention d'une personne compatissante pour qu'en bougonnant ces messieurs condescendent à s'écarter pour laisser à la voyageuse un tout petit coin de coussin.

Je sais bien que la politesse n'est pas la plus grande de toutes les vertus et qu'un cœur loyal vaut mieux que des dehors empruntés. Mais enfin un peu plus de savoir vivre ne ferait de tort à personne et si petit serait il, cela donnerait à l'existence un certain charme que nous ne connaissons pas,

M. R.

Constatations éloquentes

Pour tâter le pouls de l'opinion publique au village, je ne connais guère qu'un seul moyen ; c'est de se mêler, le dimanche aux groupes de paysans qui, à la sortie de la grand'messe, discutent les événements où lisent les affiches multicolores placardées sur l'église annonçant les ventes notariales.

C'est là que le paysan, ordinairement si renfermé, mieux que partout ailleurs, laissera apercevoir dans un rapide éclair, un coin de sa pensée.

C'est là que l'on peut faire les plus belles études de mœurs villageoises.

C'est là que la mentalité tout à fait spéciale de nos Jacques Bonhomme peut être saisie sur le vif, quand ils commentent le sermon de M. le Curé.

Un détail piquant à ce sujet. Un de ces derniers dimanches, M. le Curé ayant, en chaire, fiétri énergiquement la manière d'agir de certains cultivateurs et les prix usuraires des produits de la ferme, ses ouailles étaient loin d'être contentes, et un des paysans de dire à la sortie: « N. de D...! qui vienne coqué s'bure au nue, y lira rwé » !!!!!!

Au surplus, pour l'édification de nos lecteurs citadins, disons qu'au village tout le monde va à la messe le dimanche .. même ceux qui n'approchent pas de l'église.

Pour bon nombre de villageois, la messe n'est qu'un prétexte pour aller jouer une partie de cartes en buvant une goutte chez Zirée ou Gustine, en attendant l'heure du dîner.

Que s savoureux croquis à faire de ces réunions dominicales au cabaret du coin, où se discutent les cours et les marches, les transactions et les fraudes pendant qu'à une table voisine des joueurs de piquet font trembler les vitres en abattant leurs cartes avec un coup de poing à assommer un bœuf.

Aussi, n'ai-je garde de manquer à la grand'messe.

Ce dernier dimanche, la joie des fermiers était plus bruyante que de coutume.

Je ne fus pas long à en connaître le motif.

Et ce motif, c'est que ces Messieurs célébraient... la disparition de « La Région » ; oui, rien que cela.

Baptiste, le fermier de la Noire Epine, me parut résumer l'opinion de ses confrères par ces mots lapidaires : « Enfin, tant mieux, qu'elle est crevée, esse ale gazette là ; c'est ée qui a attiré l'attintion sur nous ; sans lée nos aurin sti bramin pu tranquies pou fai nos p'tites affaires » !?

Cette manifestation d'état d'âme ne me surprit nullement, connaissant l'esprit fruste et la conscience rudimentaire des fermiers.

Mais ce qui me surprit davantage, ce fut le fait suivant, qui me fut certifié exact, par le Président du Comité d'Alimentation de notre localité.

A une des réunions hebdomadaires dernières des délégués du ravitaillement, on parla de la crise du papier et un des dirigeants aurait tenu à ce sujet le langage suivant : « C'est ainsi qu'un journal annonce qu'il ne pourra plus paraître que deux fois par semaine. » Il s'agissait évidemment de « La Région »,

Non, mais le croiriez-vous, certains délégués applaudirent à cette annonce ! ! !

Tout doux, Messieurs, rappelez-vous de grâce la fable du bon fabuliste La Fontaine, et ne vendez pas la peau de l'ours avant qu'il ne soit tué.

. . . . . .

Mais, que diable, qu'est ce que ces gens-là peuvent bien avoir sur la conscience, pour avoir une telle frousse de « La Région »???!

HIXE.

Chronique de la Charité

Em. Leroy	1.25
Après un morceau de piano joué par Mlle Marie Strubbe, rue de Marchienne, 48, (pour les orphelin de la guerre).	15.00
Les Enfants de Molière, en suite du Concert du 28 octobre	5.00
Sté Royale d'Horticulture, E/V	9.50
J. Meert	1.00



Pris au piège. — Un nommé Deleuze Oswal, cordonnier, à Soire-St-Géry, recherché pour de nombreux vols était au Palais avec sa femme. L'agent judiciaire Lombard l'aperçut, l'empoignat, le remi à M. le juge d'instruction Cappellen, qui l'a fait écrouer.

Un vieux brave. — Une figure qui marquait beaucoup dans le pays de Charleroi vient de disparaître ; il s'agit de Cadet, un petit vieux qui colportait des brimborions et que l'on voyait à toutes les luttes du jeu de balle qu'il animait de ses applaudissements bruyants et de ses lazzis.

Chacun a en mémoire ce bon petit vieux, originaire de Binche ; tous les amateurs de la petite reine blanche ne l'oublieront pas de sitôt.

Cadet s'est éteint à l'hôpital civil.

Sensibilité ! — Au restaurant de la Croix Blanche, la direction a fait afficher l'avis ci-après: « Traitez la vaisselle avec douceur, S. P. D. V. ».

Il faut croire que le personnel affecté au lavage de la vaisselle le faisait avec une énergie si accentuée qu'il en compromettait l'intégrité et la conservation.

Il n'y a pas à dire, c'est un avis qui marque bien le grand cœur des promoteurs de l'œuvre et de tous ceux qui y participent.

Decem musical. — Aujourd'hui à 4 h en l'auditorium de l'Université du Travail, le Decem donnera sa seconde audition de musique de chambre avec le concours de Monsieur Gaston Quinet, basse chantante. Au programme : Schumann, Fauré, Th. Dubois, Beethoven.

Une grave affaire. — Des derniers élements qui nous parviennent, il semble résulter qu'on doit croire la version de Mlle T., infirmière en chef du Lazare du boulevard Zoé Drion. Mlle T. a été victime d'une farce, un peu mauvaise tout de même, de la part de deux de ses subordonnées.

Nous devons à la vérité de dire que Mlle Marguerite Quinaux, infirmière audit établissement, n'a participé en aucune sorte à l'accomplissement de la farce. Quant aux deux autres, nous avons dit leur sort.

Les Variétés ont enregistré un nouveau et véritable triomphe à la soirée d'hier.

« Le Petit Duc » est le véritable chef-d'œuvre de Lecocq. Nous dirons prochainement tout le bien que nous pensons des artistes et de la pièce.

Aujourd'hui, matinée et soirée ; demain, soirée. Les places restant libres sont très limitées. Que l'on se hâte.

Ignoble. — La 4e chambre correctionnelle du tribunal de Charleroi, juge en ce moment cinq individus dont une femme, prévenus d'avoir trafiqué d'un... wagon de farine destiné au ravitaillement de la population du canton de Rance.

Nous reviendrons sur cette affaire, mais nous voulons rapporter aujourd'hui, les paroles de M. le Président du siège, qui a caractérisé les agissements des trafiquants,

« Le fait, a-t-il dit, constitue en lui-même une scélératesse inouïe ! En ce moment, où le pays peut se trouver à la veille de la famine, on rencontre des gens assez ignobles, pour voler 150 sacs de farine destinés à leurs concitoyens et d'en trafiquer. C'est ignoble ! »

Oui, c'est ignoble, et le qualificatif n'est pas trop violent !

Université du Travail. — Aujourd'hui, à 4 heures, dans la salle des Fêtes de l'Université du Travail, *séance inaugurale* des *Cours d'éducation générale*, avec le concours de Mlle Alice Delire, soprano dramatique. Piano récital par Mlle Léa Decrolière et Conférence par M. Georges Vandervest. Sujet : *L'Education par la Beauté.*

Le discours inaugural sera prononcé par M. Léon Foulon, directeur des cours.

Société Royale d'Horticulture de Charleroi. — Les membres qui désirent un assortiment de graines sont priés de verser la somme de 10 francs, afin de constituer une provision pour l'achat de ces graines.

Les versements peuvent s'effectuer entre les mains d'un membre du Comité, ou au local, aujourd'hui de 2 à 3 heures.

Les membres qui n'auraient pas souscrit seront considérés comme ne prenant pas de graines.

Perdu ou volé. — Mme François Auguste, demeurant à Thuin, chemin de halage, a perdu ou fut délestée, elle ne sait au juste, son porte monnaie en cuir brun, avec fermoire doré, de forme longue. Celui-ci contenant environ 100 francs, dont 3 ou 4 billets de 20 mark, les autres billets de 1 et 2 mark, plusieurs cartes de visite au nom susmentionné.

Le tout se trouvait dans la sacoche que Mme François a retrouvée ouverte en voulant prendre son argent.

Au Palais. — La chambre du conseil a confirmé hier matin, le mandat de Merlisenbroek Edgard, 28 ans, mécanicien, né à Froidchapelle, domicilié à Leval Chaudeville, inculpé de vols qualifiés.

Arrestation. — M. le juge d'instruction Vandam, a mis en état d'arrestation immédiate le nommé Beauvoie Arthur, de Dampremy, prévenu de tentative de meurtre sur son épouse, née Cols Marie.

Vol de sucre — Un vol de sucre a été commis, la nuit du 15 au 16, au préjudice du ravitaillement.

Un wagon de sucre était garé pour le déchargement au rivage ; celui-ci contenait 1000 paquets de sucre de la Sucrerie Tirlemontoise. Les voleurs en ont volé 3 paquets d'une valeur de 33 fr. 75, prix de gros.

Le vol fut constaté vers 5 h. 3/4 du matin par Clercq Georges, chef de transport pour le ravitaillement

Disparition. — Un jeune verrier du nom de Somville René, demeurant rue Jonet est disparu depuis le 15 novembre à 8 h. du soir.

Voici son signalement taille 1m40, porteur d'une casquette grise, d'un caban noir, jacquette bleue, une écharpe brune au cou et chaussé de pantoufles.

L'unicole-club du bassin de Charleroi. — Pour rappel aujourd'hui à 4 h. 1/2, chez M. Aug Hoc, place du Sud à Charleroi, conférence sur l'élevage intensif du lapin, qui sera suivie d'une tombola de lapins vivants et à fourrure.

On percevra les cotisation pour 1918, 0.50 cent. annuellement. Se munir de monnaie.

Ravitaillement. — Magasins communaux de l'avenue de Waterloo :

Lundi matin, les nos 11626 à 12025 ; l'après-midi, 12026 à 12225 ; mardi matin, 12226 à 12700 ; l'après-midi 12701 à 12900; mercredi matin, 12901 à 133375 ; l'après-midi, 13376 à 13575.

Repos dominical. — Pharmacies ouvertes aujourd'hui 18 novembre. Sud, Beaulieu, place de la gare. Centre, Renaud, rue d'Orléans. Nord, Mal, rue Cayauderie.

Au Palais. — La chambre du conseil a confirmé, hier matin, les mandats de :

Goorens Georges, Nellegaels Edmond, Zénobie Marie (veuve Fournier Octave), tous trois inculpés de vol qualifié, avec menace d'armes, dans une maison habitée.

Vol. — Un vol de harnais de chevaux a été commis la nuit du 16 au 17, au préjudice de la Boulangerie Coopérative, La Concorde, rue Roton, à Charleroi.

On procède que le vol a été commis vers 4 h. 1/2 du matin, pendant que le garde d'écurie attelait ses chevaux dans le hangar contigu à la boulangerie.

Les voleurs ont emporté une sellette en cuir, quatre colliers, quatre brides, un goureau et un avant trait valeur 300 francs.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Montignies-sur-Sambre. — *Les abus.* — On me signale que le 7 novembre courant, on a constaté des différences notables sur le poids des denrées délivrées par le magasin d'alimentation.

Ainsi, sur des rations de quatre cents grammes de céréaline, il y avait des manquants de vingt à cent grammes ! A la suite de plusieurs réclamations, un membre du Comité de Ravitaillement intervint et s'assura de la justesse des doléances et fit remettre aux réclamants, l'équivalent du manquant.

Mardi matin, j'ai eu la visite d'un habitant de cette même localité qui, sur une ration de 5080 grammes de farine a fait constater un mali de 350 gr. dont on lui a fait remise.

Nous l'avons dit et redit : il est de l'intérêt de tout le monde de faire peser les marchandises avant de quitter les magasins. Des balances doivent d'ailleurs se trouver à la disposition des clients pour leur permettre le contrôle du poids de leurs rations.

Il me revient aussi que de nombreuses personnes qui ont récolté ou fait provision de pommes de terre ne prennent pas moins possession de rations lors des distributions communales. Pour mettre fin à pareils agissements, ne pourrait-on tenir à la disposition du public une liste renseignant les ménages exclus des distributions ?

R. V.

Jumet. — *Vol.* — Chez M. Borlet à Jumet-Coupe on a profité de ce qu'il était parti au marché pour lui enlever une grande quantité de marchandises et une somme de cent francs contenue dans un carnet. Le voleur s'est servi de fausses clefs et a brisé une porte à l'intérieur de l'habitation. Les voisins n'ont rien entendu.

Marcinelle. — *Une désespérée.* — Une femme de la rue de Beaumont l'épouse Léonard M., 42 ans, s'est pendue avant-hier au cours de la nuit.

Ce sont ses enfants qui voyant sont lit vide, ont découvert son cadavre se balançant dans les escaliers.

On attribue cet acte de désespoir à un accès de fièvre chaude.

Important vol de miel. — Un vol important de miel vient d'être commis au préjudice de la Société coopérative des magasins communaux.

Comme on le sait, cette société remise ses marchandises dans les magasins Degand situés rue de Marchienne et raccordés au chemin de fer de l'Etat.

Or donc, avant hier matin, on constata que la cour était dépavée jusque sous la porte d'entrée, qu'une ouverture avait été creusée et qu'une quantité de 1280 kil de miel était disparue du magasin.

La police de la 2e division, prévenue d'urgence, chargea M. l'adjoint Lesoil et l'agent Monseux de s'occuper de cette affaire. La diligence apportée dans les nombreuses recherches effectuées par les deux policiers les amena à retrouver la presque totalité du miel volé au domicile d'un nommé D. F. de Marchienelle, lequel a été arrêté.

Jusqu'à présent 1040 kilos exactement de la précieuse substance ont été remis à la coopérative.

L'enquête et les perquisitions continuent afin d'établir d'autres faits non moins importants, dont nous entretiendrons nos lecteurs quand le moment sera venu.

Dampremy. — *Tentative de meurtre.* — La brouille régnait en maîtresse dans le ménage des époux Beauvroit, rue Rogier ; la preuve, c'est que depuis que Beauvroit Martin avait remarié la veuve Beaulieu, née Cols Marie, ils s'étaient quittés, puis racommodés une douzaine de fois.

Les enfants de la veuve étaient très souvent le sujet de cette discorde, parfois aussi la femme reprochait à l'homme d'être un paresseux. Bref, ni l'un, ni l'autre, n'étaient intéressants.

Avant hier soir donc, vers 7 heures, après une nouvelle scène, Marie Cols résolut encore de s'en aller.

Au moment où elle passait auprès d'une ruelle, transportant la machine à coudre, Beauvroit, qui s'y trouvait dissimulé, armé d'un couteau effilé, bondit sur elle et lui planta son arme dans le dos.

Cette dernière, glissant sur l'omoplate, parvint encore à pouvoir perforer le poumon de la malheureuse.

Le médecin qui lui prodigue ses soins, n'a pu encore se prononcer sur son état qui paraît être très grave.

Quant au misérable, il a été arrêté le lendemain matin et conduit à la disposition du Parquet qui l'a fait écrouer.

En dernière heure, nous apprenons que le Parquet représenté par MM. Vandam, juge d'instruction, Paul Charles, greffier, et Hallewyck, médecin légiste, s'est rendu sur les lieux, et que l'état de la victime reste toujours précaire.

Gilly. — *Conférence.* — C'est aujourd'hui dimanche que M. Hiernaux, ingénieur, directeur de l'Université du Travail, donnera au Café Royal (Quatre Bras, ancien XXV) une conférence avec projections lumineuses : « L'Enseignement technique ».

Partie récréative par l'Harmonie l'Effort. Mademoiselle Jalycantatrice, et M. Marcel Bastin, diseur. Entrée générale : 0.25.

Découverte d'un cadavre. — La police a découvert à son logis, rue des Nutons le cadavre d'un vieux voiturier, le nommé Jean François Cordier, célibataire, qui habitait seul dans une maison lui appartenant. Cordier, qui est âgé de 72 ans, est mort faute de soins ; il couchait dans une brouette sur de vieux sacs et c'est dans ce lit peu confortable qu'il a été trouvé.

Mont-sur-Marchienne. — *Un danger.* — Il serait grand temps, si on veut éviter un malheur, que la police surveille attentivement les gosses aux environs du terminus du tram En effet, on peut voir tous les jours avant l'entrée et après la sortie des écoles, une bande d'écoliers, toujours les mêmes, s'amusant à grimper en marche sur le buttoir et sur le marchepied des voitures de tramways. Les agents de la compagnie sont impuissants à réprimer ces jeux dangereux.

Pour notre part, il nous semble aussi que le mal serait coupé dans la racine si les instituteurs se chargeaient de sermoner vertement les délinquants et de les punir très sévèrement.

Au ravitaillement. — Il sera le bienvenu cette semaine. Qu'on en juge : 200 gr. de riz pour 0.24 ; 200 gr. de saindoux pour 0.90 ; 100 gr. de céréaline pour 0.11 ; 1150 gr. de miel pour 1.32 et 1/4 de litre de vinaigre pour 0.15. Le prix de la ration totale d'une bouche sera donc de 2.72.

Marchienne — *Vol odieux.* — Jeudi soir un individu a arraché des mains d'une enfant, un filet contenant les 4 pains de 1 kil. représentant la ration hebdomadaire de sa famille.

Le voleur s'est enfui sans pouvoir être reconnu.

Au ravitaillement. — Il y aura cette semaine : 600 gr. de miel pour 0.68 cent ; des biscuits ordinaires à 0.48 ; des biscuits hollandais à 0.22 ; de la phosphatine pour enfants et vieillards ; des pommes de terre 10 k. à la bouche ; 6 k. de paille de lin pour chevaux et ânes au prix de 2 fr. 10 et 170 gr. de raclures par volaille à 0.05 cent.

Châtelet. — *Scène vécue.* — La servante d'un de nos plus sympathiques concitoyens se présente la semaine dernière au magasin d'alimentation afin d'y chercher le « ravitaillement de ses maîtres. Elle est forcée, à défaut d'un petit zinc, de présenter en paiement à l'un des guichets un billet, dont les préposés — en termes d'une politesse douteuse — lui refusent le change, prétextant que chacun doit présenter son compte exact.

Notre boniche s'en retourne narrer l'histoire à son patron qui, immédiatement, se rend au magasin d'alimentation en compagnie de sa servante. Il lui glisse un billet de 20 mark en la priant de la précéder au guichet de paiement ; mais l'un des deux préposés qui avait vu notre concitoyen ôter la réponse qui allait être faite, dit à son copain :

— Attintion, l'patron chû.

Et voilà comment on changea, sans rouspéter, un billet de 20 mark !

Ransart. — *Terrible chute.* — Alors que le sieur Camille Lecuy, de Charleroi, terminait le dépoussiérage de la cheminée des Verreries du Laminoir, à Bois-Noël, un terrible accident, vint troubler la besogne de ce paisible travailleur.

Un des crochets soutenant l'échafaudage, s'étant détaché de la paroi, le malheureux fut projeté dans le vide d'une hauteur de 30 mètres.

On retira la malheureuse victime tout ensanglantée et mutilée de coups. C'est par un miracle extraordinaire qu'il ne fut pas retiré à l'état de cadavre.

Il exerçait la profession de monteur de cheminée depuis plus de 25 ans. Ce terrible accident a jeté la consternation parmi les siens.

Monceau-sur-Sambre — *Au coin de terre.* — A partir de demain lundi, distribution de carottes, au terrain du « Blanc Caillou », à Hameau. Ration : 5 kos par bouche, pour 1.60.

Samedi prochain, de 8 à 4 heures, distribution gratuite de choux navets, aux colons du bois Gilleaux, sur la base leur indiquée.

Beurre. — Demain, de 10 h. à 7 h. 1/2 distribution supplémentaire de beurre, pour les clients de M. Pouillon, local rue du Commerce, 36.

Gosselies. — *Le Zibizi à la soupe.* — Mais oui ! pourquoi pas ! Or donc, m'étant trouvé l'autre midi dans une maison demi-bourgeoise, demi-ouvrière, je flairai une odeur délicieuse de soupe. Je m'enquis et la brave ménagère m'exposa avec force détails que la soupe populaire était, actuellement incomparable.

Quand on pense, Monsieur, me dit elle, que pour trois sous on obtient jusqu'à cent quatre-vingt-seize calories ! Vous voyez d'ici qu'avec quarante sous on peut nourrir son homme pour vingt-quatre heures ! A condition évidemment que les calories se vendent au même prix.

Oh, je vous entends — cette femme est bavarde ! — vous allez me jeter au travers du portrait les biscuits à neuf francs soixante le kilo, le pâté de volaille à douze francs, etc., etc. !

Vivement intéressé, je suis allé fourrer mon museau, jeudi dernier, contre le grand tableau sur lequel on inscrit tous les jours — oui, monsieur, tous les jours — le nombre de calories fournies par la soupe, de même que les denrées qui entrent dans sa confection.

Voici ce que le tableau renseignait jeudi dernier : Soupe aux choux-rouges : 13 k. lard, 10 k. saindoux, 10 k. fécule, 16 k. farine d'avoine, 14 k. flocons, 16 k. céréaline de riz, 36 k. de viande, 24 k. pois, 25 k. sel, 7 l. vinaigre, 120 k. choux-rouges, 23 k. céleris, 170 k. pommes de terre, 20 k. oignons, 2 k. carottes. — Nombre de calories par ration : 180. — Nombre de rations : 4350.

Ce tableau ! Ce qu'il m'a fallu grincer des dents pour l'obtenir, non précisément à Gosselies, mais en général. Et je remercie sincèrement la Direction du service de la soupe d'avoir pris cette excellente initiative. Qu'elle me permette de réclamer de sa bonne volonté deux petites concessions et je lui jure que si elle les accorde, je la citerai en exemple à tous mes lecteurs et aux entêtés qui reculent devant un plaisir à accorder du moment qu'il s'agit du public.

A Ixelles, des personnes choisies parmi la population sont admises à assister au pesage des denrées, à la fabrication du potage. Ne pourrait on le faire ici ?

D'autre part, il manque un détail au tableau : le prix de revient.

N'est ce pas que ce n'est pas trop vous demander ?

Le Zibizi.

Ligue de défense. — La première réunion publique aura lieu le dimanche 25 courant à 2 h en la salle des fêtes de l'hôtel-de-ville, M. le docteur Alph. Thibaut de Chatelet prendra la parole à cette occasion.

Fontaine-l'Evêque. — *Heureux cochon.* — Un fermier de notre ville était allé pour acheter un cochon d'une centaine de kilog. dans une commune voisine. Il offrit pour ce disciple de St Antoine, 1000 mark, mais le proprio en exigeait 1500 fr. ce que notre fermier ne voulut pas payer.

Au moment où il allait quitter la maison on apporta l'apéritif de messire cochon sous les espèces d'un seau de lait fumant et pur, ce qui provoqua naturellement l'étonnement du visiteur. C'est comme ça lui fit remarquer la maîtresse de maison, nous avons une vache pour élever le cochon, il ne faut donc pas vous étonner de nous voir demander la forte somme pour un animal aussi bien nourri.

Et dire qu'il y a des enfants qui meurent faute du lait qui part aux cochons !

Pour la grand'route. — L'accotement de la route de Fontaine-Marchiennes réservé aux piétons est à peu près en bon état, ce qui est totalement nécessaire étant donné le grand nombre de personnes qui s'en servent, le coût des chaussures et la facilité avec laquelle on gagne des maladies. Il faut donc de toute nécessité qu'il reste bien praticable, ce qui n'arrivera pas si l'on continue à permettre aux charrettes à bras de l'emprunter comme cela se passe journellement. Sous l'œil bienveillant des cantonniers et en l'absence complète d'agents de police. Donc un peu de surveillance et quelques bons procès ; la route est bien empierrée et les charrettes à bras peuvent y circuler aisément.

Il faudrait aussi que la police exerçât une répression des abus commis par certains loueurs de voitures : il y a quelques jours, à 5 heures du soir, un d'eux demandait 2 francs la course parce qu'il pleuvait très légèrement. C'est se moquer du monde !

La levure. — Cette question devient épineuse et il y aurait lieu pour nos dirigeants de prendre des mesures à cet égard si le produit continue à se raréfier comme à présent

absolument faire disparaître ce préjugé qu'il est impossible de s'en servir pour le pain. Dans de nombreux pays il n'est fait usage de rien autre.

C. H N. — Semaine du 19 au 24 novembre. — 100 gr. riz pour 0.12, 100 gr. crème de riz pour 0.12, phosphatine pour enfants et vieillards 1 kg pour 1 50

M. C. — Sucre cristallisé pour vieillards 200 gr. pour 0.23, miel artificiel 1450 gr. pour 1.32 (se munir de récipients à col très large).

Mercredi 21 novembre, viande fraîche, 9 fr le kg ; samedi 24 courant. charcuterie 5.50 le kg.

A la gare : lundi 19 novembre, vente de carbure aux ménages n'ayant ni gaz ni électricité, 1 kg par ménage pour 1 55.

Bois-d'Haine. — *Ligue de défense.* — Le dimanche 25 novembre 1917, à 2 h très précises, conférence publique par M. Jules Barmarin, journaliste. Le comité fait appel à toute la population pour qu'une assistance nombreuse assiste à cette réunion qui sera d'un grand intérêt.

Buvrines. — *Vol de courroies* — Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, on a fait main basse sur toutes les courroies de la laiterie, près de la gare.

Le préjudice causé est considérable. L'usine est arrêtée.

Leval-Trahegnies. — *Vol de froment.* — Au cours de l'avant dernière nuit, on a volé 500 kilos de froment se trouvant dans les dépendances de la ferme Hachez.

Gouy-lez-Piéton. — *Perceurs de coffres-forts.* — M. Bailleux, ex-bourgmestre et cultivateur, avait joué aux cartes avec ses fils, l'un de ces derniers soirs, et ce ne fut que passé 11 heures que toute la famille se mit au lit.

Le lendemain, à leur lever, ils ne furent pas peu surpris de constater que des malandrins avaient pénétré dans la salle du rez de chaussée, avaient foré deux trous dans le coffre-fort et en avaient enlevé toutes les valeurs pour une somme de plusieurs milliers de francs.

Tous les vêtements ont également disparu. Avant de perpétrer leur audacieux exploits, les voleurs des professionnels sans aucun doute, avaient empoisonné un fort chien de garde qui fut retrouvé mort.

Personne n'a rien entendu et l'enquête activement menée n'a rien fait découvrir jusqu'à présent.

Morlanwelz. — *Vol de courroies.* — On a volé dans les ateliers de Mme Vve Godefroid, toutes les courroies, pour plus de 2000 frs et les vêtements et outils des ouvriers.

C'est M. Maurov, le commissaire de police, qui poursuit cette affaire.

Estinnes-au-Mont. — *Vol.* — Au moulin d'Estinnes des voleurs ont enlevé une grande quantité de farine provenant de la mouture du grain remis par des clients.

Vol de courroies. — Chez M. Gustave Guisbain demeurant rue des Trieux on a volé 7 courroies pour une valeur de 25000 fr., c'est dire que c'étaient toutes pièces de grandes dimensions.

Haine-Saint-Paul. — *Un crime.* — L'agent de police Carlier a retrouvé la dame Wilmart, habitant seule, assassinée dans sa cave.

L'infortunée victime portait au crâne et au front deux blessures profondes faites au moyen d'un instrument pointu et tranchant.

Au cours des perquisitions, on n'a rien retrouvé de suspect, mais on suppose que l'assassin aura enlevé l'argent dont il connaissait la cachette.

Un voisin a été mis en état d'arrestation et conduit à la disposition du juge d'instruction, à Mons.

Binche. — *Fin tragique d'un fraudeur.* — Un nommé Lefèvre, habitant rue de Merbes, très connu dans la région, affligé d'une jambe de bois et notoirement connu comme exerçant le métier de la fraude des grains et farines, était allé charger du grain aux Estinnes avec sa charrette.

Au retour, il fut rencontré par la patrouille allemande qui lui enjoignit de s'arrêter, mais le cheval partit au triple galop. Les soldats réitérèrent l'ordre et l'un d'eux tira un coup de fusil sur le fraudeur qui fut touché et à peine rentré chez lui rendit le dernier soupir.

Le châtiment est certes bien sévère, puisse-t-il servir d'exemple et empêcher les fraudeurs de s'exposer à pareille catastrophe.

Soire-sur-Sambre. — *Examen de géomètre arpenteur.* — M. Maurice Vudart, chef d'école et géomètre, ouvrira sous peu un cours préparatoire à l'examen de géomètre-arpenteur. Ce cours est donné en partie au profit du Comité des Œuvres Scolaires. Inscription avant le 1er décembre.

Comité des Œuvres Scolaires. — Un Comité des Œuvres Scolaires vient de se constituer à Soire sur-Sambre, il a pour but de venir en aide aux élèves fréquentant régulièrement les écoles communales.

L'importance des souscriptions recueillies permettra à nos écoliers et écolières de ne pas trop souffrir des rigueurs de l'hiver. Une première distribution de sabots a eu lieu vendredi dernier.

AVIS. — Les bureaux de « La Région », 11, rue du Laboratoire, seront fermés aujourd'hui dimanche toute la journée.

Chronique Théâtrale

Aux Variétés

Le Jour et la Nuit. — Cette opérette de Ch. Lecocq, comme toutes les œuvres du maître français, porte un cachet d'originalité primesautière qui en fait le charme; elle a été rendue d'une très belle façon par la troupe des Variétés.

La place me manque pour en donner une analyse détaillée et je me contenterai de féliciter en bloc tous es interprètes, en tête desquels je placerai Mesdames Hugues Joris, Lili Charton, très réelle dans son rôle de patronne de maison interlope, et MM. Debeselle, Janssens Kaisin et Deneux.

Les chœurs et l'orchestre ont marché avec ensemble sous la direction de M. Closset, et comme toujours j'ai beaucoup apprécié la mise en scène de de Essen.

Cependant je m'en voudrais de ne pas faire une mention spéciale du ballet donné au 3e acte et qui, à mon avis, est le meilleur que j'aie applaudi depuis le début de la saison. La valse rouge, véritable scène mimée et bien réaliste, a été réglée à la perfection par Mlle Bertha que je félicite particulièrement ; le public a du reste bissé cette partie du ballet très bien dansée par Mlles Ellya et Bertha.

Les costumes de la maison Bodart et les perruques de Loonen étaient superbes. LE FAUTEUIL N° 1.

A Varia

L'interprétation du « Roi des Montagnes » opérette en trois actes de Lehar, ne peut être confiée qu'à des artistes de haute volée, et pour être interprétée de la façon absolument supérieure qu'elle le fut samedi dernier, il a fallu des artistes parmi les artistes.

Quel régal ! quel admirable spectacle ! Hiernaux a été supérieur à lui-même et pour me permettre cette appréciation, il m'a fallu le comparer à son meilleur rôle : le joyeux Paysan. Hiernaux s'est surpassé. Mme Florin elle aussi, a été applaudie avec raison. Longtemps encore, de la verra en Mary Anne, bien campée, très juste, d'un naturel absolu.

Hélas, mes lignes sont comptées : il m'en faudrait beaucoup pour féliciter tous les artistes comme je le voudrais ; tous ont concouru sérieusement au magnifique succès de l'interprétation, sans omettre les choristes qui ont témoigné d'un beau progrès et ont chanté à l'entière satisfaction de tous. Les dames du corps de ballet ont évolué très agréablement et ont été bissées : c'est mérité.

La musique de cette délicieuse opérette ne manque pas de difficultés, mais le remarquable directeur de l'orchestre, M. Emile Dandois, s'est chargé de conduire jusqu'au bout et sans encombre, la pléiade d'éléments de tout premier ordre et pour cela, il fut sa baguette, il faut son talent. VERTVAL.

Courrier des Théâtres

AUX VARIÉTÉS

Dimanche et lundi, les Variétés donneront des représentations sensationnelles du **Petit Duc**, opéra comique en 3 actes. Location ouverte.

EDEN-THÉATRE (Direction CARTON)

Ce soir, avec le concours de Mlle Magda : « L'Assommoir » d'Em Zola. En matinée et demain lundi : « Prête-moi ta femme » et « L'Anglais tel qu'on le parle ».

Samedi 24, Dimanche 25 (matinée et soirée) et lundi 26 courant, le formidable succès du Théâtre Royal du Parc : **L'Oncle Curé.**

Eden-Théâtre — Cercle Caritas

Jeudi 6 décembre, à 7 heures précises, « L'Ane de Buridan », comédie en 3 actes de Robert de Flers et Caillavet, avec MM. Toupet, Marcel et Henri Leborgne, Colson, Bastin et Michaux, au profit des Français nécessiteux.

THÉATRE VARIA — JUMET

Tournée des Folies-Bergère de Bruxelles

Directeur, F. Polet. Directeur artistique, R. Hiernaux.

Dimanche 18, lundi 19, à 7 h. 1/2,

La Veuve Joyeuse.

Dimanche 18, matinée à 3 h. 1/4.

∴

SALLE CONCORDIA

Saison d'Opéra, *(Pauca sed Bona)*

Dimanche 18 novembre, à 5 h. 1/2, « Le Jongleur de Notre-Dame » opéra en 3 actes de Massenet. Prix ordinaires des places. La séance sera terminée à huit heures.

∴

THÉATRE DE L'IDÉAL — JUMET

Aujourd'hui, à 5 h. soirée des « Disciples de Jacques Bertrand, avec « Su l'mwéche voye » drame réaliste de Rainchon et « Au train d'plaji », fou-rire en 3 actes de Van Cutsem et Rainchon.

Chronique des Tribunaux

Tribunal correctionnel de Charleroi

Audience du 15 novembre 1917

Les Falsificateurs

Voici la liste des personnes qui ont fourni du mauvais beurre à la Centrale et qui ont été condamnées de ce chef :

Lambert Marie, Chapelle-lez Herlaimont, 100 fr.
Goreux Louis, Wangenies, 100 fr.
Piéfort Odile, Marchienne, 150 fr.
Goisse Alphonse, Wayaux, 200 fr.
Dubuisson Auguste, Wagnelée, 200 fr.
Marsigny Antoinette, Marchienne, 200 fr.
Collet Yernaux, Joncret, 100 fr.
Gamache Marie, Chapelle-lez-Herlaimont, 100 fr.
Lejong Alexine, Leernes, 150 fr.

Toute cette bande de truqueurs peu intéressants, malhonnêtes et voleurs devraient être mis hors d'état de nuire. L'amende n'est pas un châtiment suffisant pour de tels individus.

∴

Vols. — Anciaux Marie, de Tamines, a quitté son ami en lui emportant son baluchon. Elle fait défaut. 100 francs d'amende.

— Renard P.-J., de Monceau sur-Sambre, fait défaut. Il a volé des habits et il recueille 1 mois de prison.

Outrages. — Stevens François, de Monceau, a outragé un agent de police. Cela lui vaut 8 jours de prison.

Coups. — Parmentier Zoé, de Charleroi, fait défaut, elle séjourne à l'étranger. Elle a frappé une de ses connaissances. Huit jours de prison et 20 francs d'amende.

Vols. — Jean Warnants, d'Haine St-Pierre, a volé de nombreux objets à la Société Sambre-Escaut, à Fontaine l'Evêque dont il était le veilleur. Il est condamné à 5 mois et 100 fr. d'amende.

— Peltier Noé, de Feluy, et Dessy Raymond, d'Arquennes, ont volé avec violences un nommé Monnoye. Ces deux gaillards n'ont été arrêtés que longtemps après les faits ; ils avaient de nombreux complices qui ont pu s'échapper. Il s'agit encore de l'arrêt d'une voiture sur la grand'route, voiture qui a été dévalisée et le conducteur vilainement arrangé.

Peltier est condamné à un an, Dessy à 7 mois de prison.

M. le Procureur du Roi demande l'arrestation immédiate, mais elle n'est pas ordonnée.

Vol de vaches. — Lelong Georges, Paivoisé Jh, Gandoux Emile, Beghin Victor et Desorbaix Louis, ont volé deux vaches à Fourbechies. Ces individus sont détenus.

Les deux premiers sont acquittés, les trois autres écopent de huit mois de prison.

∴

Audience du 16 novembre

Coups et bris de cloture. — Toute une série de Ruban et de Guéritte, de Godarville en sont venus aux mains, se sont porté des coups et ont brisé les clôtures de leurs habitations. Le tribunal calme leurs allures belliqueuses en leur infligeant à tous des peines de prison de 2 et 3 mois avec sursis, sauf pour Léon Ruban.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de :

Mme veuve FLORIAN BERGER, née Adèle Fontaine, décédée à Gilly, le 14 novembre, dans sa 72e année.

Le service funèbre aura lieu, le lundi 19 courant à 11 heures, en l'église St-Remy, à Gilly (Village).

Réunion à la mortuaire, 34, chaussée de Charleroi, Gilly, à 10 h. 1/2.

∴

On nous prie d'annoncer la mort de :

M. LOUIS LEFÈVRE, conseiller communal à Couillet. Les funérailles auront lieu le 20 courant à 9 h.

Le présent avis tient lieu de faire part.

∴

Madame Jules Maquaire Fichefet et son fils expriment leurs sentiments de vive gratitude aux personnes qui leur ont témoigné leurs précieuses sympathies à l'occasion de leur deuil récent.

∴

Nous apprenons la mort de :

M. LÉOPOLD PAQUET, veuf de Célestine Frère, contremaître retraité des chemins de fer de l'Etat, né à Gilly, le 9 novembre 1835, décédé à Charleroi, le 16 novembre.

L'enterrement aura lieu, le mardi 20 novembre, à 10 heures, au cimetière de Charleroi Nord.

Réunion à la mortuaire, rue Warmoulceau, n° 100, à 9 h. 3/4.

Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

LES SPORTS

Boxe

Ainsi que nous le faisions prévoir, d'autres réunions de boxe sont en perspective. La prochaine aura lieu, le samedi 8 décembre prochain, dans la Salle du Patinage, place du Manège, et sera encore organisée par le professeur Antonio avec un redoublement de soins d'organisation et un choix spécial de pugilistes.

La place nous manque pour reproduire l'article élogieux publié par le journal sportif anversois au sujet de la réunion du 10 courant ; il mentionne la foule qui assistait aux divers matchs et la qualité des boxeurs engagés.

Pour le 8 décembre, la salle sera trop petite. Nous conseillons de prendre ses cartes à l'avance. PUNCH.

CHARLEROI. — Le professeur Antonio donnera, ce jour, à 4 heures, dans la salle de la rue du Cavalier, une séance attrayante de boxe et de lutte préparatoire à la grande journée du 8 décembre

GOSSELIES. — Demain lundi, à 7 h du soir, s'ouvrira salle Wéber, en face de l'Hôtel-de Ville, un cours de boxe et de culture physique.

Nous adressons un pressant appel aux jeunes gens de la localité pour qu'ils se fassent inscrire en grand nombre.

Jeu de bouloir

CHARLEROI. — Jeu de bouloir couvert, chez Jh Meert rue de Marcinelle, 23. — Dimanche 9 décembre prochain, concours par tirage. Inscription, 1 fr. 25. De beaux prix seront offerts aux vainqueurs.

— M. Emile Leroy, 47, rue du Grand-Central, organise le dimanche 25 courant, un grand concours par tirages qui aura lieu le samedi 24 à 6 h. précises. Les prix se composeront de vivres de première nécessité.

Le premier concours organisé par M. Leroy, a produit 10 frs pour nos pauvres, dont remerciements.

MONTIGNY (Neuville). — Le concours qui a eu lieu au Club du Pavillon, 236, rue des Trieux, le 21 octobre, a fort bien réussi.

1er prix : Bary Jean, Bary Félicien, Lacroix J.-B.
2e prix : Marchal Julien, Louis Jules, Lebrun Joseph
3e prix : Rousseau Gaston, Dewez Isidore, Mylaire Georges.

Dimanche 2 décembre grand concours par tirage. Inscription : 1 fr. Tirage à 1 1/2 précise.

PERDU ou TROUVÉ

CHARLEROI. — Un ouvrier des Messageries Van Gend a perdu lundi un portefeuille noir contenant une somme de 1100 fr. qu'il avait encaissée pour le compte de ses patrons. Bonne récompense à qui la rapportera rue Charles Dupret, 24.

LODELINSART. — Perdu dans le tram à Bon Air jeudi soir une sacoche contenant ; carte d'identité, 2 calepins de quinzaine, 1 porte monnaie, 1 porte-billet Prière de rapporter le tout sauf l'argent, rue Puissant, 124, Jumet.

Boîte aux Lettres

J. B., Landelies. — Rien ne le défend.

Les Blessés parlent...

Ils sont là, quelques convalescents, autour du lit d'un camarade. Ils causent. Ce n'est pas une causerie joyeuse et bruyante Chacun prend la parole à son tour. Et leurs phrases brèves sont coupées de silences. Cette habitude du silence qu'ils ont contractée là bas, dans les tranchées, et pendant les longues journées de souffrance après la blessure, sans doute la garderont-ils désormais. Et il semble qu'une sorte de dignité soit conférée à leurs phrases modestes. Elles émanent d'une vie nouvelle et secrète qu'ils gardent au fond d'eux-mêmes.

Autour d'eux, la plupart des lits sont occupés. Il y a d'anciens blessés, immobilisés depuis des mois, et il y en a de tout nouveaux... Celui-ci qui dort, si pâle, son bras bandé levé et attaché à une béquille dressée, celui-ci a participé à la grande attaque du 24 octobre.

Il a dit lorsqu'il est arrivé :

— Notre régiment a fait tout ce qu'il avait à faire... Nous n'avons pas été jusqu'à Vaux. Ce sont les autres qui sont venus après et qui l'ont pris. Mais nous, on a fait tout ce qu'on avait à faire...

Simple et fière parole qui laisse deviner tant de choses ..

Son voisin, un garçon de vingt ans aux joues toutes hâlées, est venu de la Somme. Il m'a dit :

— L'ennui, c'est toute cette boue qu'il y a là bas...

Et il essayait de décrire le terrain qui, à force d'être bouleversé par les obus et détrempé de pluie, n'a plus de consistance, On enfonce plus haut que les genoux. Lui même a dû venir au secours de camarades enlisés. On est couvert de boue jusqu'aux épaules... Et en riant, il ajouta :

— On était comme des mottes de terre qui roulaient...

A voir ces hommes couchés et dociles comme des enfants sages, immobiles, ou les mains occupées à des travaux menus, enfilant des perles ou ressant des pailles, peut-on imaginer les besognes surhumaines qu'ils accomplirent, les images surhumaines qu'ils gardent devant leurs yeux ?

Le jour baisse. On allumera les lampes tout à l'heure. On n'entend que les bribes de la causerie qui se poursuit là-bas, auprès du lit de Morvand. La vaste salle prend son aspect plus intime des fins d'après-midi, alors que l'ombre commençante parait la rétrécir. Il y a sur les tables des bouquets de chrysanthèmes trop épanouis, dont les couleurs se ternissent, dernières fleurs de la Toussaint, que je n'ai pas voulu enlever encore Elles furent envoyées aux blessés par la femme d'un camarade qui est mort l'an dernier dans ce lit que Morvand occupe aujourd'hui. Deux fois, déjà, elle est revenue. (Elle habite Marseille, très loin d'ici.) Elle est entrée, timide, dans son deuil modeste de femme pauvre. Elle a regardé le lit. Elle s'est approchée des camarades qu'elle retrouvait encore. Elle a échangé quelques paroles avec les infirmières qui avaient soigné son mari Et puis elle est partie pour aller revoir la tombe au cimetière. Et, à la Toussaint, elle a eu cette pensée délicate d'envoyer ces fleurs, afin que quelque chose parlât encore de lui aux camarades, et que cette mémoire fût évoquée doucement, discrètement, au milieu d'eux, par ces fleurs...

Je regarde le lit où Morvand souffre depuis le mois de juin, où il attend qu'on sorte du plâtre sa jambe qui fut, à deux reprises, réopérée.

Ce charron de la Dordogne, aux mains puissantes, au large sourire, qui a montré si longtemps une constante patience, a des accès de cafard ces derniers jours. Cela lui vient à la fin de l'après-midi, lorsque les convalescents ont réintégré la salle et que ceux qui ont eu une permission sont rentrés, rapportant avec eux comme une odeur de grand air et des échos du dehors. Alors Morvand compte les interminables journées, ponctuées à de réguliers intervalles par les souffrances plus lancinantes des pansements. Et il se dit :

« Et si tout ça ne sert à rien ? Et si je ne peux plus me servir de ma jambe, après... »

Les infirmières ont beau le rassurer, il ne croit plus... Alors ses yeux se remplissent de larmes. Et j'ai entendu un soir sa plainte si sobre, aussitôt coupée, comme s'il n'osait pas l'exprimer toute entière :

— Ah ! madame... il y a des jours... il y a des jours...

Et ce fut tout.

Les camarades ont deviné que Morvand « s'en faisait ». Et ils viennent auprès de lui pour le distraire.

Il y a là l'amputé de la jambe. Taillet, un homme jeune encore, qui n'a pas repris son teint d'autrefois. Il sait bien que l'amputation l'a sauvé au moment où l'infection menaçait d'envahir tout son corps épuisé. Il n'a jamais eu une parole de regret. Mais son visage est demeuré grave. Il est heureux aujourd'hui. Il a reçu une lettre de sa femme. Cette lettre, il me l'a montrée. Elle se termine ainsi :

« Tu étais sur le journal hier. Je ne sais » pas qui t'a fait mettre. Tu n'as qu'une » jambe. Mais tu as fait ton devoir. »

Et elle signe : « Bon baisers : Taillet. »

J'ai tenu dans mes mains cette lettre, où en dépit des fautes l'orthographe et de la maladroite écriture, les mots habillent d'une façon si parfaite une pensée stoïque... Et j'ai évoqué cette femme, au jour déjà lointain où elle est arrivée à l'hôpital et où elle sanglotait en disant :

— Ce n'est rien, sa jambe... si seulement on pouvait le sauver !

On l'a sauvé. Et elle continue à témoigner que « ce n'est rien, sa jambe », puisqu'on lui a conservé cet homme. Cet homme qui a fait son devoir.

Les paroles des Romaines que l'histoire a recueillies et que nous apprenons à nos enfants sont-elles plus grandes que celles-ci ? A quoi bon désormais dire d'une femme qu'elle a l'âme romaine ? L'âme de ces paysannes, de ces ouvrières, s'est révélée égale et supérieure aux âmes les plus hautes que l'on nous proposait pour modèles.

Hier, la concierge de l'hôpital, qui a trois petits enfants, et dont le mari est au front, ne m'a-t-elle pas dit :

— Ça sera encore long... Que voulez-vous ? On ne peut pas y laisser comme ça...

Elle pensait à la besogne inachevée, à la victoire encore incomplète. Et, le cœur saignant, elle résumait ainsi l'attitude de son pays...

Tout en rêvant ainsi, j'entendais quelques-unes des paroles que Taillet, au chevet de Morvand adressait à Semeure, dont le bras demeure paralysé, en dépit de tous les traitements, et à Nérac, dont la fistule intestinale persiste, malgré les huit opérations subies. Entre eux, Hueron était assis, posant sur un pliant son pied inerte. Ils parlaient de leurs impotences respectives, mi-sérieux, mi-gouailleurs, et Morvand écoutait, la tête sur son bras replié. Et, tout à coup, l'un d'eux me prenant à partie, a dit :

— N'est-ce pas madame, du moment qu'on avait fait le sacrifice de sa vie, tout ce qui nous reste, en somme, c'est du « rabiot » !

Et tous de rire et d'approuver, immédiatement d'accord :

— Oui... c'est bien vrai... du « rabiot ».

Je ne sais plus lequel a prononcé l'admirable parole, héroïque et souriante... Peu importe, d'ailleurs. Ils ont tous approuvé. Elle leur appartient tous.

Oui, c'est vrai, du « rabiot ».

J'ai regardé la salle et j'ai compris d'où venait la sérénité de ces hommes qui ont tant souffert là-bas et qui souffrent tant ici !

Ils avaient fait le sacrifice total. Et maintenant ils savourent leur « rabiot ». Respirer, voir la lumière... les chrysantèmes sur la table, la cigarette qu'on fume, toutes ces menues joies que l'heure dispense, et même leur souffrance, puisque cette souffrance, de jour en jour, va s'atténuer jusqu'à la guérison, autant de « rabiot »..., « Rabiot » la visite des familles, les camarades, le jeu de cartes déployé au chevet d'un lit, le sourire de l'infirmière, et cette énergie renaissante qui les presse de s'adapter à l'existence diminuée.

Laurier, là-bas, le nouvel amputé de la cuisse, qui toute la matinée a gardé son bebé sur son lit, et qui lui souriait et ne se lassait pas de le prendre entre ses bras quel « rabiot » pour lui, que cette petite vie radieuse qui va s'épanouir à côté de la sienne.

Je pense au soldat Raymond, que j'ai vu hier dans un hôpital de convalescents, guéri, dit-il, mais incapable de faire un pas, étendu sur son lit, ses deux pieds tordus, allongés devant lui, deux choses inertes qui ne lui obéissent plus. Blessé à la colonne vertébrale, il n'a aucun espoir de voir réduire son infirmité. Il a dit simplement, en regardant ses pieds :

— Moi qui étais si actif...

Et, brusquement, il développa un projet qui lui tient à cœur Son visage s'animait, ses yeux brillaient. Il parlait avec chaleur, en cherchant dans sa musette un cahier. Cet ancien employé de tramway a occupé ses longues heures en rédigeant des conseils aux mutilés pour le choix d'un métier. Il leur vante l'agriculture, et il s'applique à démontrer comment on fait pousser des légumes et des fleurs... Les mutilés l'écouteront, n'est ce pas, puisqu'il est un des leurs ! Il voudrait voir imprimer son manuscrit. Il se préoccupe d'une préface à obtenir par « quelqu'un qui serait une autorité dans la matière... »

Tout à l'heure j'avais peine à soutenir la vie de ce corps solide, inexorablement infirme. Et lorsque j'entendis passer à côté de nous un autre soldat soutenu par ses béquilles et dont les pieds inutiles traînaient sur le plancher, je me détournai brusquement.

A présent, gagnée par l'espoir et l'entrain de Raymond, je me penche avec lui sur le cahier qu'il feuillette.

Le beau « rabiot » que le « rabiot » de celui ci !

La vue de ces hommes que nous avons connus mourants des mois auparavant, et que l'on retrouve convalescents et infirmes, traînant les membres encombrants, est plus douloureuse peut-être aujourd'hui que naguère lorsqu'ils étaient de grands blessés, couchés dans leur lit, le drap tiré jusqu'au menton et cachant le désastre de leur corps. Je me rappelle les tortures, les opérations réitérées, consenties avec tant d'espérance et de bonne volonté — et demeurées vaines. Ah ! lamentables et magnifiques, ils évoqueront désormais en moi la parole que l'un d'eux lança si fièrement, ce soir.

Ils se taisent maintenant. Nérac, un peu penché, songe que, puisque « ça ne tiendra jamais », il n'attend plus qu'un appareil, et il retournera dans son village ; il accepte l'accident répugnant et renouvelé chaque jour, et il se réjouit de reprendre un peu la vie de naguère dans le cadre familier, auprès de sa femme et de ses trois enfants ; Semeure pense qu'il a eu de la chance de trouver tout de suite un emploi dans l'hôpital même. D'instinct, ils se tournent vers les perspectives favorables demeurées à leur horizon. Mais je sais bien ce qui maintient leur vaillance... ce qui donne à leur « rabiot » tant de saveur et leur permet de le goûter si complètement, c'est le sentiment intime que la femme de Taillet exprimait en ces termes laconiques :

« Tu n'as qu'une jambe, mais tu as fait ton devoir. »

Parce qu'ils ont tout donné, c'est alors qu'ils possèdent. Leur amour pour la patrie, cet amour qu'ils portent inscrit sur leur corps, demeure plus que jamais un joyeux et confiant amour. Ils continueront toute leur vie à endurer pour elle, après le retour, après la victoire, alors que les autres ne souffriront plus.

« Quand une fois on a fait le sacrifice... ce qui nous reste... »

Ce qui leur reste, c'est un amour plus grand, c'est une âme meilleure ..

Ah ! comme ils nous apprennent à vivre, les blessés ! NOËLLE ROGER.

Société Belge Américaine

POUR

La préparation des matières premières pour la Chapellerie

Les capitalistes ont suivi avec une grande attention la marche ascensionnelle ininterrompue des cours des actions de cette entreprise et nous devons convenir que cette hausse est justifiée, si l'on examine le bilan de l'exercice 1916 et la situation présente. Alors que 1915 avait laissé une perte de 10365,16, 1916 a donné un profit brut de 1209 115 24 laissant après déduction des charges sociales, un bénéfice à répartir de 743.385,55 Frs Cette somme a permis d'attribuer un dividende de 75 frs aux 3000 actions de capital et de 50 frs aux 3000 titres de dividende. Il a été en outre affecté 95.679,87 aux amortissements, 69807,27 pour porter la réserve légale à son maximum statutaire et il a été reporté à nouveau 55.048,16. Ces magnifiques résultats semblent devoir encore être dépassés pour l'exercice en cours. Nous apprenons, en effet, que les six premiers mois de 1917 ont laissé un bénéfice de 988 000 frs et que par suite des contrats de vente et d'achat conclus, les profits du second semestre seront à peu près semblables. Le résultat bénéficiaire de l'exercice finissant au 31 décembre prochain se traduira donc, vraisemblablement, par près de 2 millions dont la majeure partie devra revenir aux actionnaires, les amortissements ne pouvant être bien forts et la réserve légale étant pleine.

On peut donc admettre malgré la prudence et la parcimonie du Conseil que celui ci sera obligé de donner au moins 100 frs aux actions de capital et 75 frs aux dividendes. Encore faut il noter que cette allocation n'entraînerait qu'un déboursement de 575.000 frs, ce qui est peu en comparaison du bénéfice réalisé.

Au demeurant, la situation financière est très forte. En présence d'un actif réalisable et disponible de 2 220 720,93 frs, la société n'a que 399.159,65 de dettes. Son fonds de roulement dépasse donc 1.800.000 frs.

A LA LUNE

Lune, tu ris, blafarde, entre les peupliers
Qui frémissent dans l'ombre avec des pleurs de brise !
La nuit de volupté frôle de grands claviers
Mystérieux dont le chant oppressé me grise
Comme une apparition qui s'offre, puis s'envole,
En torturant les sens anxieux et déçus...
Et dans l'énervement de la nuit, l'âme folle,
Je vais croyant saisir des songes aperçus !...
Toi, la lune, tu ris !... Ton masque de fantôme
Grimace un long rictus plein de tourments hagards
Cependant que la nuit m'enlace l'un arôme
Palpitant de désir.....
O lune, tes regards
Sont-ils vraiment moqueurs !... Non car ta robe blonde
Me prend dans ses doux plis et berce ma langueur....
Lune, console moi ! Cache pour moi le monde,
Ce monde vautré comme une brute sans cœur !
S'il se réveillait, son sarcasme de démence
Mutilerait mon âme et son trouble enivrant...
Toi qui sembles souffrir tout comme moi, je pense,
D'amour irraisonné qui vous courbe et vous prend
Dans sa griffe morbide, ô toi qui ne ris plus
Maintenant, lune toi qui comprends ma faiblesse,
Berce dans tes rais d'or mes sens tout éperdus
Et laisse errer sur moi ta livide caresse !...

PAUL MEMOR.

Etude de Me BODSON, notaire à Charleroi

Ventes Publiques

Le vendredi 23 novembre, à 3 h., au café Alfred Bottriaux, à Marcinelle (Villette).

D'UNE MAISON

avec grand jardin, à Marcinelle, rue des Grogères. — Appartenant à M. Aug. Chartier-Jaumain.

Le même jour, à 4 h., au café Eug. Bourgeois, à Mont sur Marchienne, place.

1° Req. époux A. Nile Rary, de

DEUX MAISONS

avec jardin, à Mont sur Marchienne (Carrières).

2° Req. époux J. Rary Nile,

D'UNE MAISON

en deux demeures, jardin et terrain à bâtir, à Mont-sur Marchienne (Tombe). 3257

Etudes des notaires BRASSEUR et BODSON de Charleroi

Jeudi 29 novembre, à 3 h., Hôtel Siebertz, à Charleroi, quai de Brabant, à Charleroi.

Req. enfants Willem Beurskens,

Vente définitive de

BELLE MAISON

à Charleroi, quai de Brabant, n° 21.

Visible en semaine de 2 h. à 4 h.

Vendredi 30 dito, et le lendemain, s'il y a lieu, à Charleroi, quai de Brabant, n° 21.

Même requête.

Vente publique de

MEUBLES

et environ 600 bouteilles de vin. (Voir aux affiches.) 3376

Etude du notaire BRASSEUR, à Charleroi.

Mardi 27 novembre, à 3 h., café Léontine Dhyne, à Farciennes (Station).

Req. repr. Aug. Piérard Devillers

Vente publique, en une seule séance, de

TERRES ET PRÉS

à Farciennes. 3377

Etude de Me MAURICE RANWEZ, notaire à Charleroi, 36, Quai de Brabant

I. Mardi 27 novembre 1917 et jours suivants, s'il y a lieu à 9 h. du matin, magasin de Capille Prince, à Charleroi, rue de Montigny prolongée, en face de l'usine « Blanchisserie et Frigorifères ».

Vente publique d'un

PIANO ÉBÈNE

presque neuf, marque « Lucien Oor » et d'un

BEAU MOBILIER

de maison bourgeoise.

Au comptant — 10 p. c. frais.

II. Vendredi 30 novembre 1917, 2 h. 1/2, au Palais de justice, à Charleroi.

Req. héritiers Desgain-Daugeumont.

Vente définitive de

DEUX MAISONS

jardin et terrain et bâtir de 14 ares 67 centiares, à Charleroi, rue Jonet, nos 21 et 23. 3374

Etude de Me VAN BASTELAER, notaire à Charleroi

Vendredi 23 novembre 1917, à 4 heures après-midi, au Café des Postes, rue de Villers, à Couillet-Centre.

Vente définitive

D'UNE MAISON

dépendances, à Couillet, contenant 3 ares 16 centiares 80, tenant aux rues du Coucou et du Petit Pige.

A la jugée provisoirement 5750 francs. 3379

Appartenant à M. Emile Melchior, fils, de Couillet.

Etude de Maître RENÉ LEBRUN, notaire à Marchienne au Pont

Lundi 26 novembre 1917, à 2 heures, chez M. Moussiaux, à Marchienne, en face du pont,

Location publique

DE TERRAINS

rue Dampremy, Monceau-sur-Sambre, Goutroux et Courcelles.

Requête fabrique église de Marchienne. 3375

Etude de l'huissier EMILE GILLART, Bd Defontaine, 3 à Charleroi.

Le mercredi 28 novembre 1917, à 10 heures du matin, chez le sieur Luc Périlleux, en face de la gare de Lobbes :

L'huissier Gillart à ce commis par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Charleroi, du 2 novembre 1917, procédera à la vente publique de :

UN BATEAU EN BOIS

type Péniche, portant nom « Rosa », avec agrès, jaugeant 303 tonnes 817, amarré à 100 m. en amont du pont de Lobbes.

La vente est poursuivie à la requête de Mme veuve Théodore Manay, de Charleroi, à charge de Camille Hachez et son épouse, Placidie Aufin, bateliers, à Thuin.

Le cahier des charges pour cette vente est déposé en l'étude du dit huissier Gillart, où les amateurs peuvent en prendre communication. 3365

Etude de Me LIÉGEOIS, notaire à Thuin

En exécution de jugement du Tribunal de Charleroi du 11 septembre 1917 ;

Au café de la veuve Alphonse Husniaux, à Jamioulx, ledit notaire procédera publiquement :

Le jeudi 15 novembre 1917, à 10 h. matin, à l'adjudication préparatoire, et le

Vendredi 30, mêmes mois et heure, à l'adjudication définitive de :

BELLE MÉTAIRIE

située à Jamioulx (Hayettes), comprenant corps de logis étables, grange, jardin, verger et prairie, cadastrés sec B, nos 18d 28b et 28p, pour 1 h. 28 a. 20 c., tenant à Alphonse Husniaux, commune, Darkenne, chemin et bien suivant.

Et un verger, sec B, n° 28i, de 14 a. 60 c., tenant au bien précédent.

Le tout renfermant bonne terre plastique, d'exploitation facile et appartenant à :

Emma Husniaux, épouse Arthur Quarante, peintre, domiciliés à Berzée ; Fernand Husniaux boucher, domicilié à Morialmé ; Elisa Darkenne, sans profession, domiciliée à Berzée et Pierre Darkenne, veuf de Marceline Arpigny, domicilié à Berzée. 3088

Etude de Me MAILLARD, notaire à Gosselies.

Ventes publiques

1) Mercredi 12 décembre 1917, à 3 h., Maison communale, à Mellet.

Requête héritiers Gobbe.

D'UNE MAISON

avec jardin, à Mellet (Village), de 10 ares 77 et d'une

TERRE

de 20 ares, même commune (Champ de Bauloye),

2) Mardi 18 décembre, à 2 h., à Thiméon, chez M. J. B. Payen, cafetier, d'une

BONNE PRAIRIE

à Thiméon (Petits Buissons), de 67 ares.

Jouissance immédiate. Grandes facilités de paiement.

3) Mercredi 19 décembre, à 3 h., à Gosselies, en l'Hôtel Warny, pour sortir d'indivision, d'une

BELLE PROPRIÉTÉ

sise coin de la rue de la Station et de la rue de Namur, à Gosselies, comprenant grande maison de commerce, une maison de rentier et une autre.

En bloc ou en 3 lots.

Renseignements en l'étude. 3399

Etude de Maître MICHAUX, notaire à Jumet

Vente définitive, en l'Etude, à Jumet (St-Antoine)

I. Lundi 19 novembre, à 2 h. 1/2 précises.

MAISON ET JARDIN

à Jumet 71, rue Jules Coppée, à 4100 fr.

II. Lundi 3 décembre, à 2 h. précises,

Jumet

A) BELLE PRAIRIE

pourvue d'eau, lieu dit « Pied du Loup », 1 h. 5 à 15 fr.

B) TERRAIN A BATIR

même lieu dit, 14